

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL		Session : 2011
SPÉCIALITÉS : COMPTABILITÉ, SECRÉTARIAT, COMMERCE ET VENTE		
Code : 1106 – CCSV ECO	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1
Sous-épreuve E1B : Économie et Droit		Unité 12

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

SUJET

LE SUJET COMPREND DEUX PARTIES.

Chaque partie peut être traitée séparément.

Thèmes	Pages	Annexes		Barème indicatif
		Numéro	Pages	
Page de garde	1/4			
Présentation du sujet	2/4			
Dossier 1 : ÉCONOMIE	2/4	1 et 2	3/4	10 points
Dossier 2 : DROIT	2/4	3	4/4	9 points
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe (pour l'ensemble de la copie).				1 point
Total				20 points

AVERTISSEMENT

1. L'usage de tout matériel - dont la calculatrice - et de toute documentation est interdit.
2. Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.
3. Pour la correction, il sera tenu compte de la qualité de la rédaction, de la précision du vocabulaire et du respect de l'orthographe.

Vous travaillez comme assistant(e) chez DOUGLAS-CONSEIL, société spécialisée en conseil et développement pour les entreprises, implantée en Avignon, qui emploie une vingtaine de personnes.

Madame Guillot, responsable marketing, est chargée d'analyser le développement de différentes entreprises, clientes de DOUGLAS-CONSEIL. Elle vous confie la préparation de deux dossiers d'entreprises en croissance, mais susceptibles d'être confrontées à des conflits sociaux.

DOSSIER 1 – ÉCONOMIE

À partir des annexes 1 et 2 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Expliquez les raisons pour lesquelles Nestlé crée la filiale « Nestlé Health Sciences ».
2. Précisez les moyens mis en œuvre par l'entreprise pour être numéro un sur le marché du chocolat noir.
3. Citez trois critères qui permettent de mesurer la croissance d'une entreprise.
4. Définissez la « croissance interne » et la « croissance externe ».
5. Dans un développement structuré, vous définirez l'investissement. Vous citerez ensuite les deux grandes catégories d'investissement puis vous préciserez les raisons qui poussent une entreprise à investir. Enfin, vous indiquerez les modes de financement des investissements.

DOSSIER 2 – DROIT

À partir de l'annexe 3 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Relevez l'origine du conflit social chez Ikea France.
2. Expliquez la raison pour laquelle le mouvement de grève chez Ikea a été suspendu.
3. Proposez une définition de la grève.
4. Précisez les effets de la grève pour les salariés.
5. Indiquez, selon vous, l'intérêt commun, pour les parties en présence, de parvenir rapidement à un accord.

LA SANTÉ, ENCORE PLUS STRATÉGIQUE POUR NESTLÉ

Un nouveau bond en avant pour Nestlé : le secteur de la santé.

Le leader mondial de l'agroalimentaire va créer une filiale baptisée Nestlé Health Science pour développer « *une nouvelle industrie entre l'alimentation et la pharmacie* », explique Peter Brabeck, président du conseil d'administration du groupe. Opérationnelle début janvier, cette société sera dirigée par Luis Cantarell, jusqu'ici vice-président exécutif du groupe, en charge de la zone Amériques. La nouvelle filiale englobera les activités de nutrition médicale du groupe (1,22 milliards d'euros de chiffre d'affaires). « *Nous voulons être pionniers dans le développement d'une nutrition personnalisée afin d'améliorer la prévention par l'alimentation* », explique Luis Cantarell, qui a déjà dirigé les activités de nutrition médicale du groupe. Nestlé cible quatre grands types de pathologies : diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires et maladie d'Alzheimer. Nestlé va également investir environ 500 millions de francs suisses (380 millions d'euros) sur les cinq années qui viennent dans cette activité et dans la création d'un institut de recherche spécialisé pour suivre les développements de cette nouvelle filiale. « *C'est plutôt un « petit » budget d'investissement en matière de sciences de la vie, mais nous sommes en train de créer le socle d'une nouvelle activité* », estime Peter Brabeck. Le Nestlé Institute of Health Sciences fera partie du réseau de R&D* du groupe.

* Recherche et développement.

D'après l'usine nouvelle - Patrick Déniel - 27 septembre 2010

ANNEXE 2

NESTLÉ MISE SUR LE CHOCOLAT D'EXCELLENCE

Le groupe agroalimentaire suisse Nestlé investit dans la recherche sur le chocolat haut de gamme. Le « Chocolate Centre of Excellence » a été inauguré lundi 7 septembre à Broc en Suisse et doit accueillir une équipe formée d'analystes sensoriels*, de chocolatiers et de designers dans le domaine du chocolat et du cacao.

Et le groupe n'a pas lésiné sur les moyens démontrant l'importance qu'il accorde au développement de ce secteur. Il a investi près de 25 millions de francs suisses (16,4 millions d'euros) pour construire ce site, le 28^{ème} centre de recherche et développement du groupe. Un moyen « *de maîtriser l'ensemble de la chaîne de production, de la R&D au produit final, en passant par la matière première* », explique Christophe Laborde, analyste de la banque Bordier.

En 2008, Nestlé a créé 200 nouvelles sortes de chocolat, lui permettant d'être numéro un dans le secteur du chocolat noir.

D'après l'usine nouvelle - 08 septembre 2009

* analyste sensoriel : professionnel chargé d'analyser les propriétés d'un produit par la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher.

LE MOUVEMENT DE GRÈVE CHEZ IKEA FAIT UNE PAUSE

La grève des salariés d'Ikea France pour obtenir des hausses de salaires, a été suspendue vendredi, en attendant une réunion de médiation lundi.

Après plus d'une semaine de conflit sur les salaires, le personnel d'Ikea France a obtenu quelques avancées sans toutefois faire plier le géant suédois du meuble et la grève a été suspendue vendredi 19 février en attendant une réunion de médiation lundi.

"Le mouvement de grève est suspendu jusqu'à lundi", jour où doit se tenir une nouvelle réunion de conciliation entre syndicats et direction, a déclaré à l'Agence France Presse Salvatore Rinoldo, délégué syndical central CFDT. "Il y a eu une ouverture et de la discussion" lors de la réunion qui s'est tenue la veille à la Direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE), a-t-il ajouté, sans préciser les avancées des négociations, invoquant la "confidentialité" de la médiation.

À l'issue de cette réunion, Pierre Deyries, directeur de la communication d'Ikea France, n'avait pas non plus souhaité donner de précision, indiquant qu'un "train de conciliation" était en cours. Du côté de FO, Sébastien Heim, délégué syndical central, avait dit jeudi soir que chaque syndicat allait "consulter ses bases" vendredi sur les nouvelles propositions de la direction, estimant que la prochaine réunion lundi avec l'inspection du travail serait "déterminante".

Le conflit dans les magasins, qui porte sur les salaires, a débuté le 6 février avec une grève sans précédent samedi, où 23 magasins sur les 26 qu'Ikea exploite en France ont été touchés. Le siège social à Plaisir avait également été occupé quelques jours par intermittence par des syndicalistes. La dernière réunion de négociations annuelles obligatoires (NAO) n'avait pas abouti sur un accord, les discussions achoppant sur la question des salaires. L'intersyndicale CGT-FO-CFDT, qui demandait initialement une hausse générale de 4 % des salaires, avait finalement proposé une augmentation de 50 euros pour tous les salariés.

De son côté, la direction avait réitéré son offre d'une augmentation collective des salaires de 1 % et une hausse au mérite de 1 %. Elle proposait initialement une augmentation individuelle en fonction des performances de 1,2 %, sans augmentation générale. Le directeur général d'Ikea France Stefan Vanoverbeke avait estimé mercredi à l'issue des NAO qu'il n'y avait "pas d'accord, mais pas de blocage". "J'ai voulu tendre la main aux syndicats en m'engageant à ouvrir des chantiers sur les conditions de travail", avait-il dit. "Dans notre proposition, il y a une partie collective qui donne des garanties aux collaborateurs dans un contexte économique difficile et on veut aussi avoir la possibilité de rémunérer selon les performances", avait poursuivi Stefan Vanoverbeke.

Le spécialiste du meuble en kit promeut également une politique de rémunération avantageuse avec, selon les données du groupe, un salaire le plus bas pour 35 heures à 1 464.57 euros brut, soit 8,9 % au-dessus du Smic. Les employés bénéficient d'un 13ème mois, d'une prime de participation et d'intéressement, ainsi que d'une prime de modulation de 2,5 %.

D'après l'Expansion.com – 19/02/2010